

Échafaudage COUVREUR

Conforme aux normes EN 12810 et EN 12811,
au décret du 1^{er} septembre 2004
et au référentiel de certification équipements de chantier NF 096



duarib
Novateur sur toutes les hauteurs

NOTICE DE MONTAGE,
DE DÉMONTAGE ET D'UTILISATION

SOMMAIRE

UTILISATION DE L'ÉCHAFAUDAGE COUVREUR	PAGE 3
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHAFAUDAGE COUVREUR	PAGE 3
REPÉRAGE DES COMPOSANTS	PAGE 4
Travée d'accès version EXMDS2.....	Page 4
Travée d'accès version lisses.....	Page 5
Console longitudinale 1,50m.....	Page 5
Les franchissements.....	Page 6
Protections bas de pente.....	Page 7
LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ	PAGE 9
LES POUTRES ALUMINIUM	PAGE 10
Montage d'un élément de poutre aluminium.....	Page 10
Montage de deux éléments de poutre aluminium.....	Page 10
SÉQUENCE DE MONTAGE	PAGE 11
Montage des travées d'accès et du franchissement.....	Page 11
Montage de la console longitudinale 1,50m.....	Page 16
LES AMARRAGES	PAGE 17
CONFIGURATION COUVREUR HAUTEUR 24M	PAGE 18
POSITION DE LA PROTECTION BAS DE PENTE DE TOIT	PAGE 18
MAINTENANCE	PAGE 19
DÉMONTAGE	PAGE 19
GARANTIE	PAGE 20
MARQUAGE DES COMPOSANTS POUR ÉCHAFAUDAGE COUVREUR	PAGE 20

UTILISATION DE L'ÉCHAFAUDAGE COUVREUR

L'échafaudage couvreur est un échafaudage fixe de façade permettant d'assurer la protection collective des utilisateurs pour les travaux de couvertures. La protection bas de pente de toit est réalisée sur le dernier niveau de plancher de l'échafaudage positionné sous la rive de toit. L'échafaudage est constitué d'éléments F3000 et MULTI 4X ainsi que de pièces complémentaires pour réaliser cette protection. Tout autre utilisation n'est pas sous notre responsabilité.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHAFAUDAGE COUVREUR

L'échafaudage couvreur est en conformité:

- Avec la norme **NF EN 12810** qui définit les échafaudages de façades à composants préfabriqués.
- Avec la norme **NF EN 12811** qui définit les équipements temporaires de chantiers.
- Avec **l'arrêté du 21 décembre 2004** relatif aux vérifications des échafaudages et modifiant l'annexe de l'arrêté du 22 décembre 2000 relatif aux conditions et modalités d'agrément des organismes pour la vérification de conformité des équipements de travail.
- Avec le règlement particulier de la marque **NF 096** équipements de chantier.

La structure de l'échafaudage est composée de tubes en acier galvanisé. Les poutres de franchissement sont en alliage d'aluminium.

L'échafaudage couvreur peut être réalisé selon les configurations suivantes:

- Deux travées d'accès reliées par une poutre de franchissement.
- Echafaudage de plein pied.

Une extension de l'échafaudage couvreur peut être faite avec des consoles longitudinales de 1,50m à chaque extrémité de l'échafaudage.

La protection couvreur répond aux critères d'essais du règlement particulier de la marque « NF » soit:

- Un cylindre d'un poids de 75 Kg (équivalent à une personne), roulant sur un plan incliné de 60° d'une longueur de 5m.
- Les planchers sont conçus pour résister aux lâchers de boule de 100 Kg d'une hauteur de 2,50m.

Charges maximales admissibles 200 daN/m² sur le dernier niveau de plancher (1 seul niveau chargé).

L'échafaudage est recouvert uniquement au dernier niveau d'un filet de sécurité destiné à réceptionner la chute d'une personne.

Caractéristiques du filet:

Fil PP Ø5mm - maille carrée sans nœud 100x100mm

Résistance rupture: 2900 N

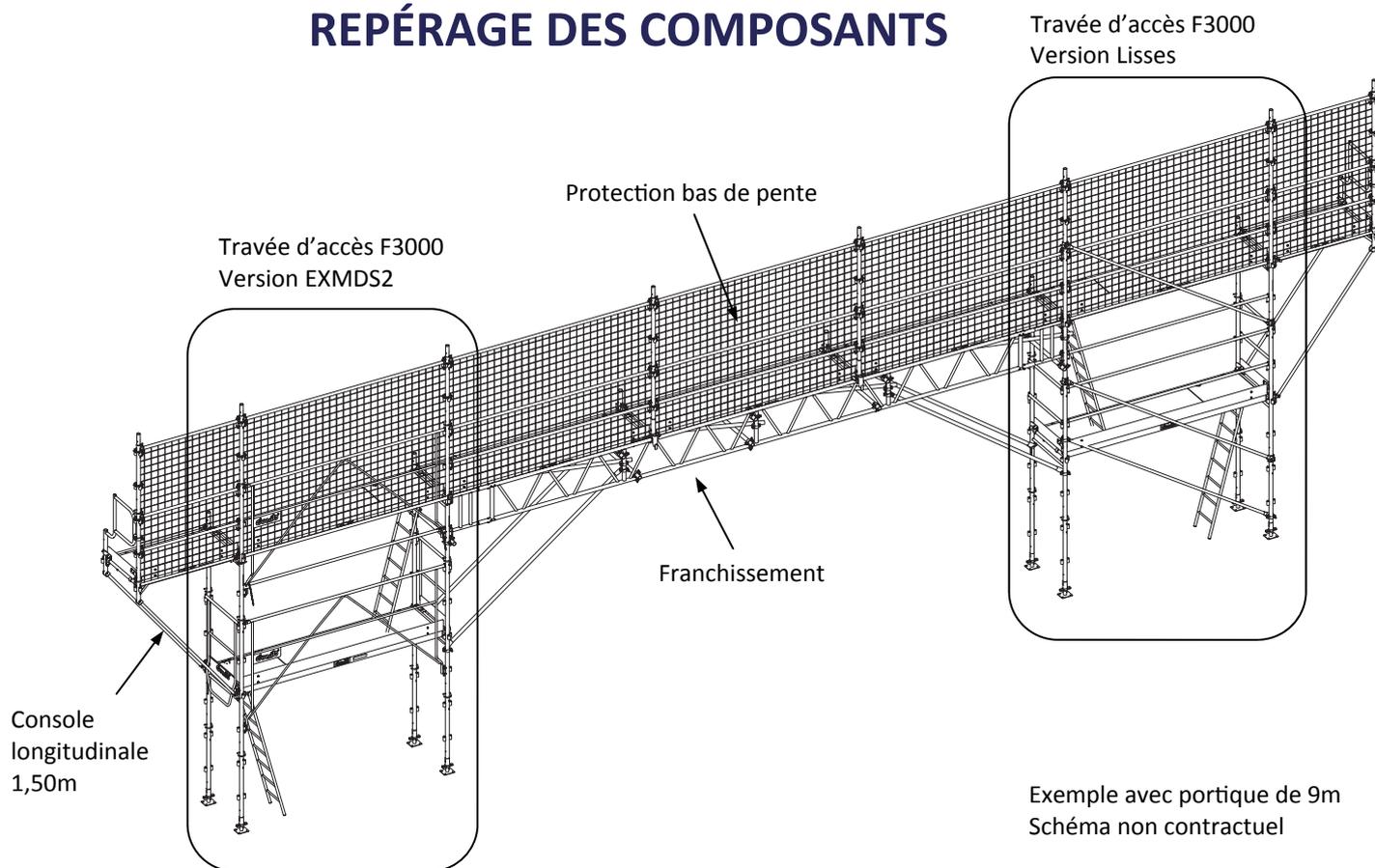
Poids / m²: 220g

Avec sangle cousue sur la ralingue tous les 70cm.

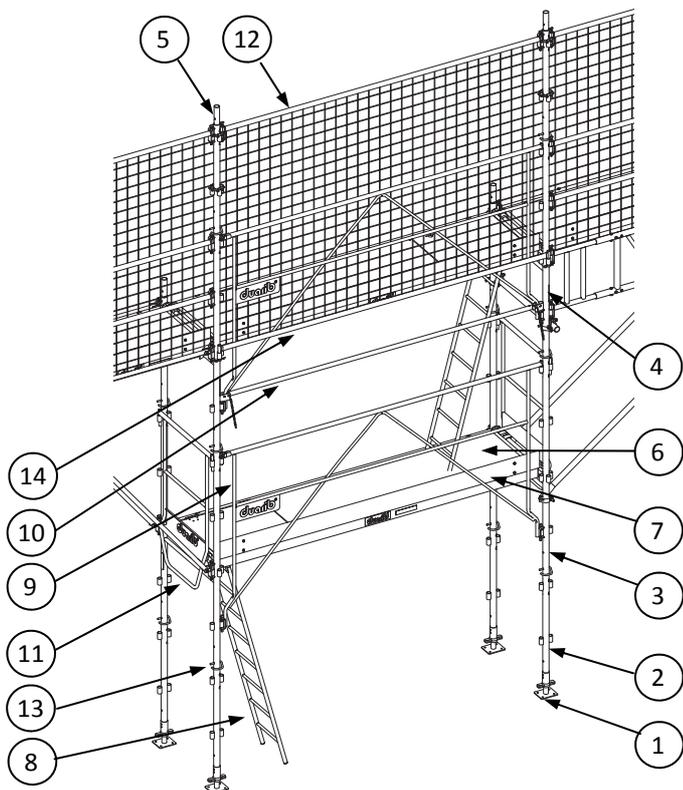
La hauteur maximale du plancher de l'échafaudage est de 24m selon les normes NF EN 12810 et NF EN 12811.

Nous consulter pour des hauteurs supérieures.

REPÉRAGE DES COMPOSANTS



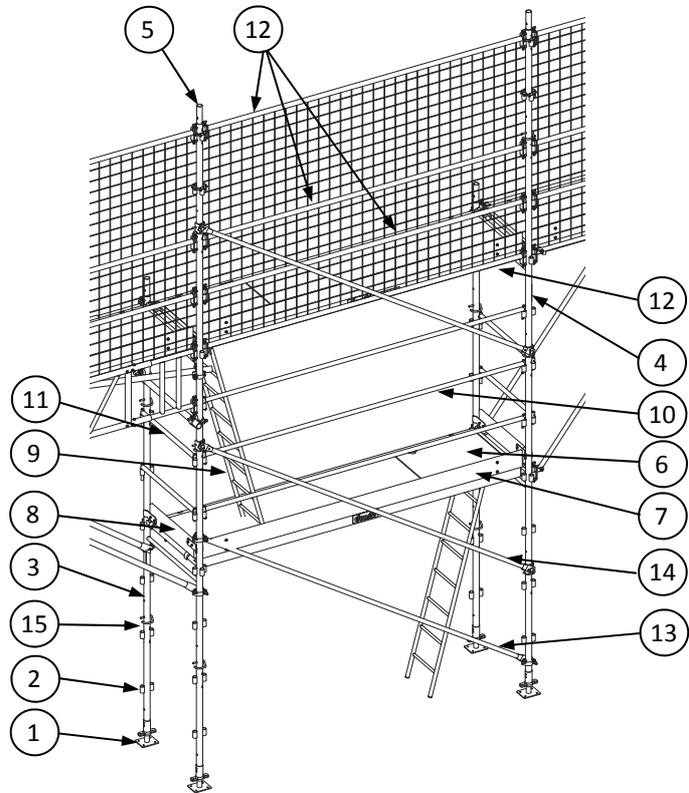
Travée d'accès version EXMDS2



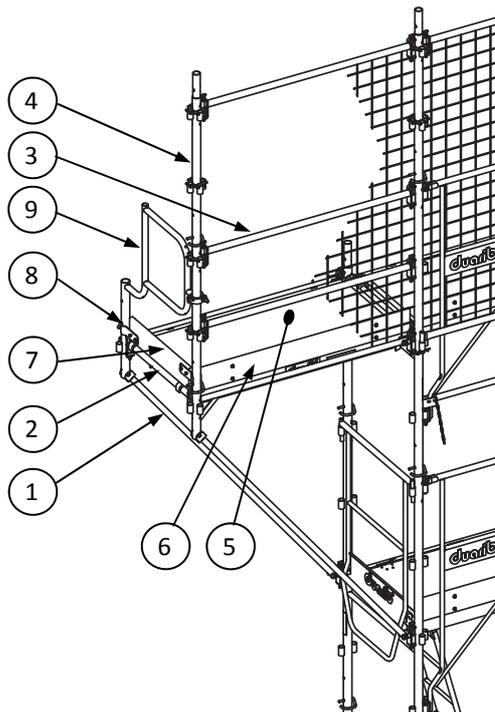
1 - Semelle à vis réglable sur 0,41m	21905
2 - Poteau de départ	21612
3 - Cadre H de 2m	50030
4 - Demi-cadre H de 2m	50031
5 - Montant de 1m	50035
6 - Plancher à trappe 3mx0,72m	50122
7 - Plinthe latérale de 3m	50133
8 - Echelle acier de 2m	28202
9 - Garde-corps EXMDS2 de 3m	50220
10 - Lisse de protection de 3m	20913
11 - Garde-corps d'extrémité 0,83m EXMDS1	50224
12 - Longeron / Lisse de 3m	50053
13 - Goupille F3000	21000
14 - Longeron de 3m pour fixation filet	50230

Travée d'accès version lisses

1 - Semelle à vis réglable sur 0,41m	21905
2 - Poteau de départ	21612
3 - Cadre H de 2m	50030
4 - Demi-cadre H de 2m	50031
5 - Montant de 1m	50035
6 - Plancher à trappe 3mx0,72m	50122
7 - Plinthe latérale de 3m	50133
8 - Plinthe d'extrémité de 0,83m	50138
9 - Echelle acier de 2m	28202
10 - Lisse de 3m	21102
11 - Lisse d'extrémité	21170
12 - Longeron / Lisse de 3m	50053
13 - Diagonale à colliers	20422
14 - Diagonale à chapes	20412
15 - Goupille F3000	21000



Console longitudinale 1,50m



1 - Console longitudinale 1,50m	50229
2 - Longeron / Lisse 0,83m	50045
3 - Longeron / Lisse 1,5m	50048
4 - Montant de 1m	50035
5 - Plancher standard 1,50m x 0,72m	50114
6 - Plinthe latérale de 1,50m	50130
7 - Plinthe d'extrémité de 0,83m	50138
8 - Goupille F3000	21000
9 - Garde-corps d'extrémité bas de pente de toit	50228

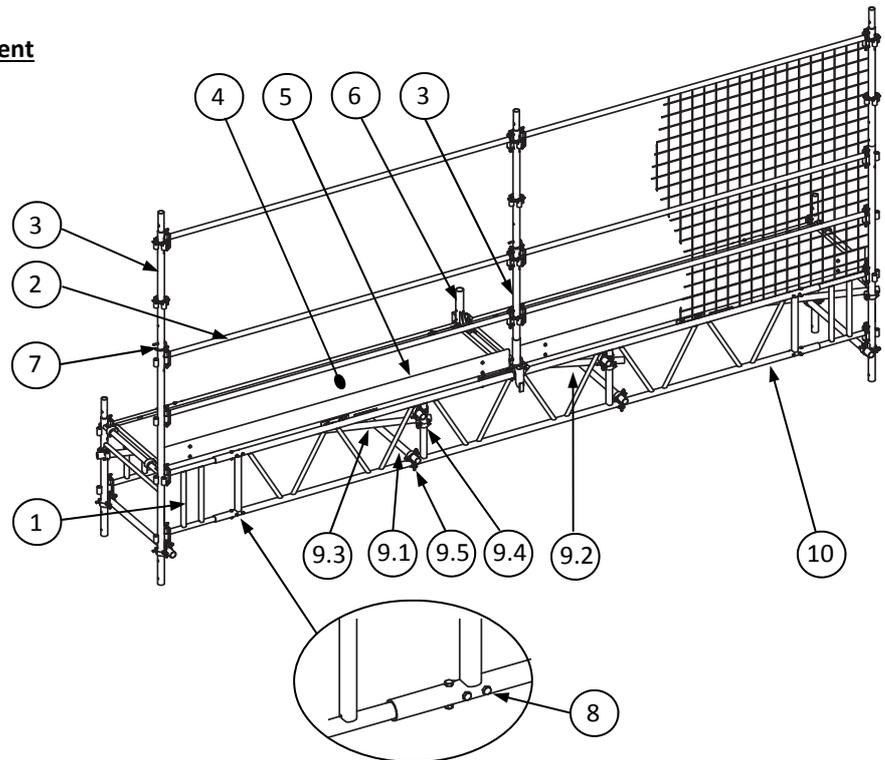
Les Franchissements

Pièces communes poutres de franchissement

1 - Cadre de liaison	50160
2 - Longeron / Lisse de 3m	50053
3 - Montant de 1m	50035
4 - Plancher standard 3m x 0,72m	50117
5 - Plinthe latérale de 3m	50133
6 - Chariot	50235
7 - Goupille F3000	21000
8 - Vis HM10x60 8-8 + écrou frein (boîte de 50)	50189

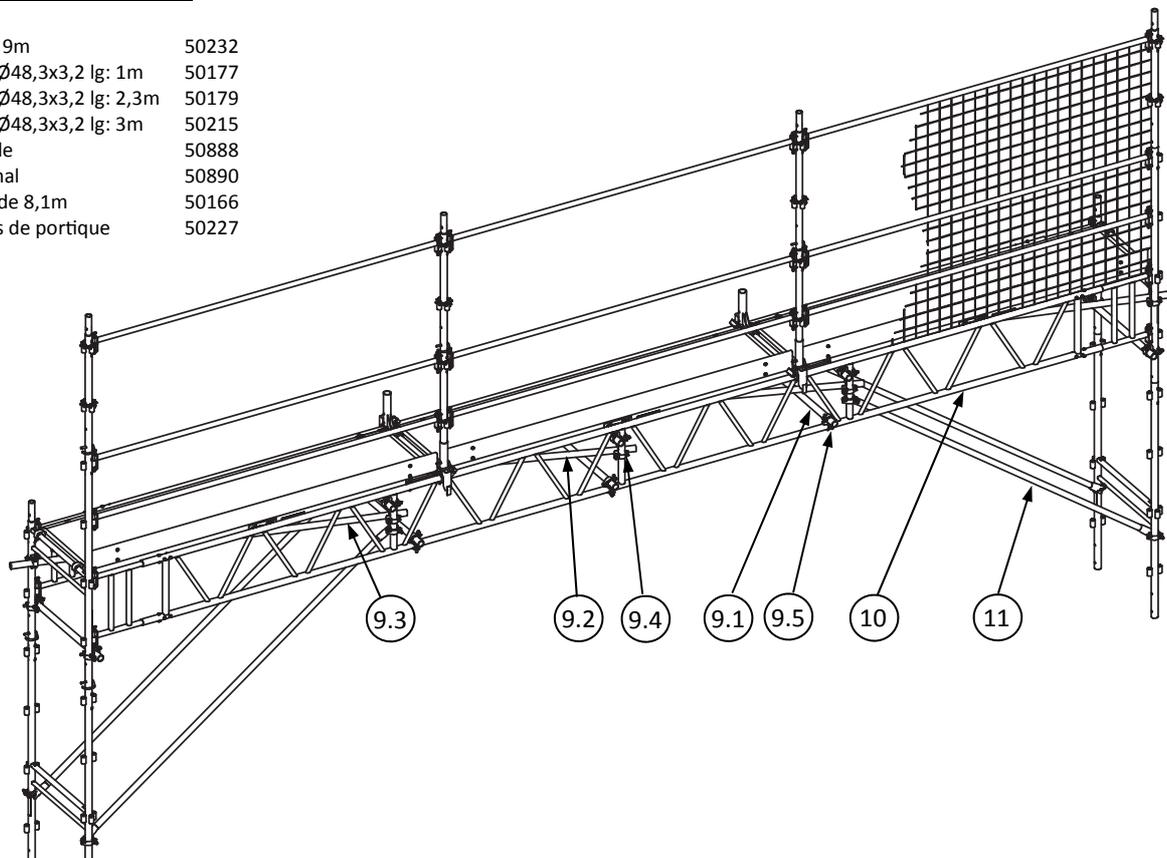
Poutres de franchissement de 6m

9 - Laçage portique de 6m	50231
9.1 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 1m	50177
9.2 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 2m	50178
9.3 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 2,5m	50180
9.4 - Collier orientable	50888
9.5 - Collier orthogonal	50890
10 - Poutre aluminium de 5,1m	50164



Poutres de franchissement de 9m

9 - Laçage portique de 9m	50232
9.1 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 1m	50177
9.2 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 2,3m	50179
9.3 - Tube galvanisé Ø48,3x3,2 lg: 3m	50215
9.4 - Collier orientable	50888
9.5 - Collier orthogonal	50890
10 - Poutre aluminium de 8,1m	50166
11 - Diagonale à colliers de portique	50227



Nous consulter pour les autres longueurs de poutres de franchissement.

Protections bas de pente

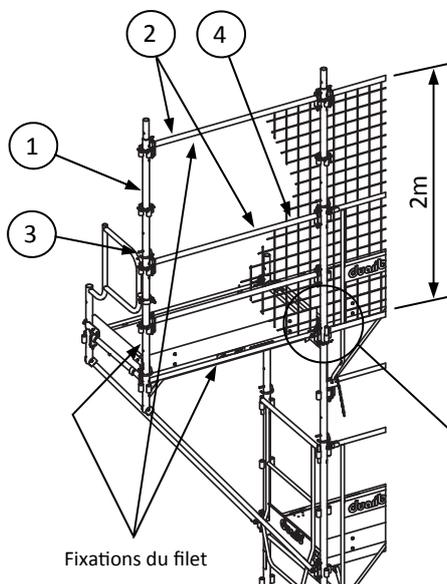
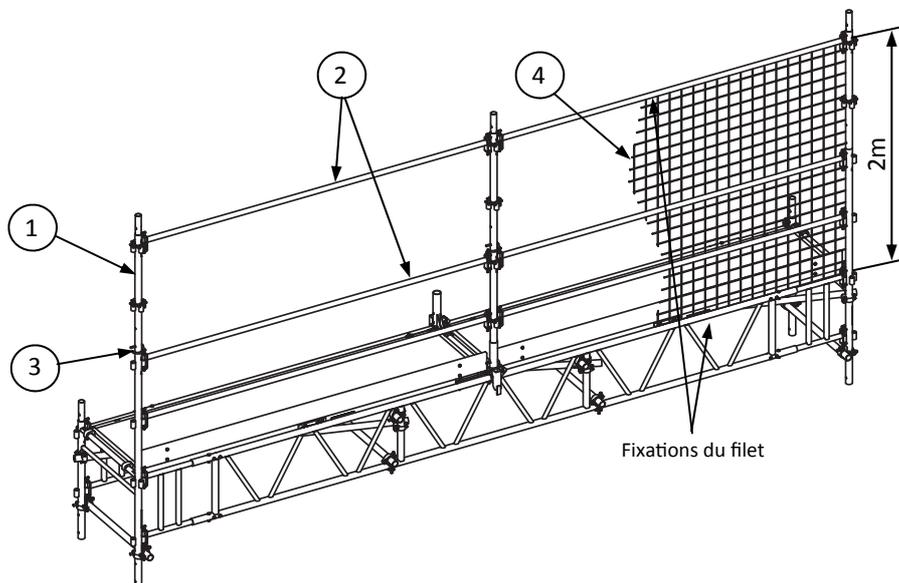
Filet de protection:

Le filet de protection doit être positionné à l'intérieur de l'échafaudage et tendu, il est équipé de sangles distant de 70cm sur le pourtour de la ralingue .

Protection sur poutre

1 - Montant de 1m	50035
2 - Longeron / Lisse de 3m	50053
3 - Goupille F3000	21000
4 - Filet de protection 2m x 15ml	50233
Filet de protection 2m x 18ml	50234

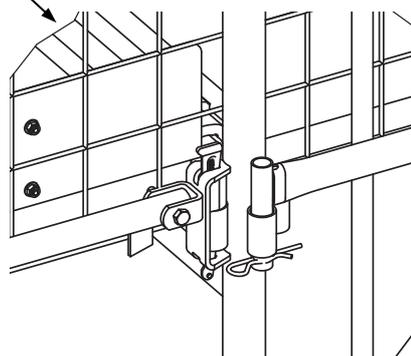
Le filet est fixé sur le tube supérieur de la poutre , ainsi que sur les longerons / Lisses ② situés à 2m.



Protection sur console longitudinale 1,50m

1 - Montant de 1m	50035
2 - Longeron / Lisse de 1,5m	50048
3 - Goupille F3000	21000
4 - Filet de protection 2m x 15ml	50233
Filet de protection 2m x 18ml	50234

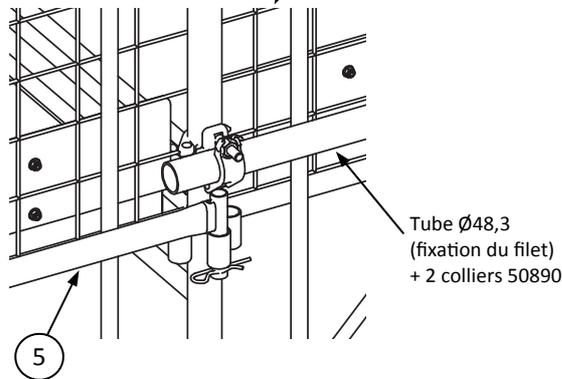
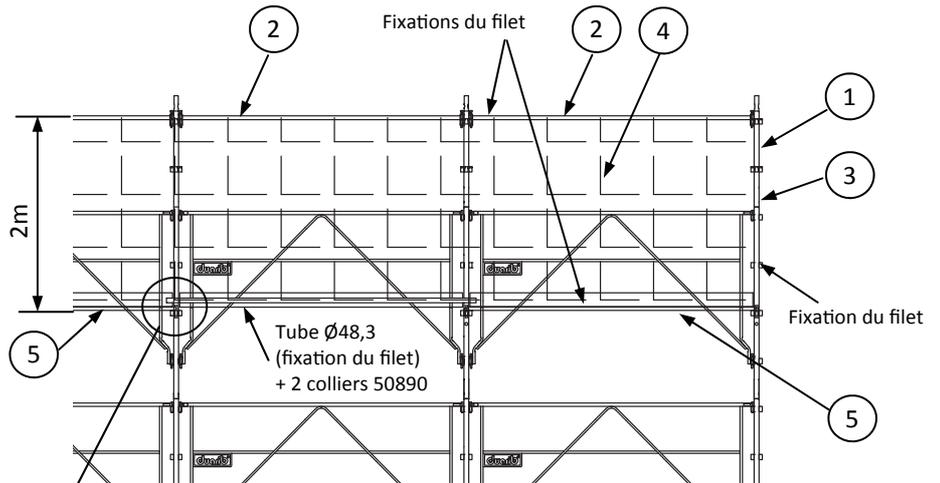
Le filet est fixé sur le tube horizontal de la console situé au niveau du plancher, sur les montants d'extrémités ainsi que sur le longeron / Lisse ② situé à 2m.



Protection échafaudage de pied
Version EXMDS2

- 1 - Montant de 1m 50035
- 2 - Longeron / Lisse de 3m 50053
- 3 - Goupille F3000 21000
- 4 - Filet de protection 2m x 15ml 50233
- Filet de protection 2m x 18ml 50234
- 5- Longeron de 3m pour fixation filet 50230

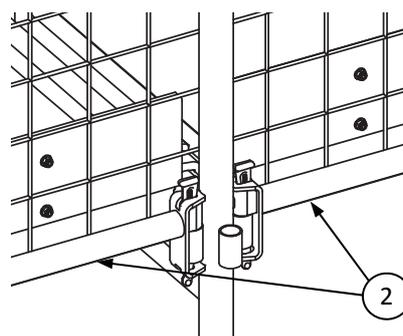
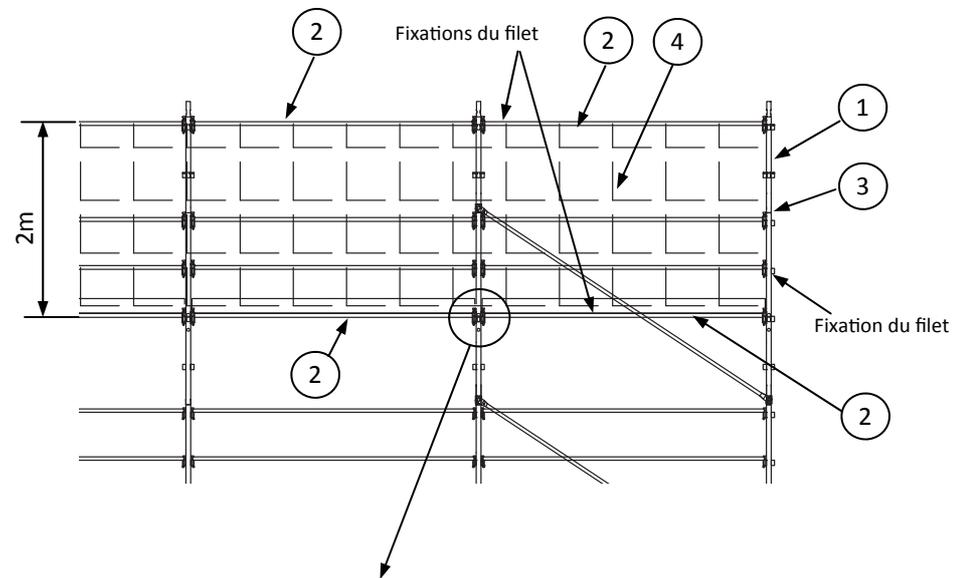
Le filet est fixé sur les longerons de 3m pour fixation filet ⑤, les tubes Ø48,3, les montants d'extrémités ainsi que sur les longerons / Lisses de 3m ② situés à 2m.



Protection échafaudage de pied
Version lisses

- 1 - Montant de 1m 50035
- 2 - Longeron / Lisse de 3m 50053
- 3 - Goupille F3000 21000
- 4 - Filet de protection 2m x 15ml 50233
- Filet de protection 2m x 18ml 50234

Le filet est fixé sur les longerons / Lisses de 3m ② au niveau du plancher puis à 2 m au dessus du plancher et sur les montants d'extrémités.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

OBLIGATIONS :

- Effectuer toutes les opérations avec un personnel formé dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans cette notice, et également dans le respect du code du travail, de la réglementation en vigueur et notamment l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages ainsi que le décret du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation. 
- Porter obligatoirement les Équipements de Protection Individuelle (EPI) :    
 - Un casque avec jugulaire, des chaussures de sécurité, des gants, un harnais avec une longe de sécurité.
 - (Le harnais devra s'accrocher sur les étapes décrites) .
- N'utiliser que des composants de fabrication **Duarib** cités dans cette notice.
- Effectuer les examens et vérifications périodiques du matériel conformément à la réglementation en vigueur.
- Monter les composants de l'échafaudage conformément à la notice de montage.
- Vérifier, lors de la mise en place des premiers éléments, les aplombs et les niveaux. Cette vérification doit également se faire au fur et à mesure de la mise en place des contreventements.
- Vérifier que les assemblages des différents éléments sont corrects et qu'ils assurent une bonne liaison et un bon verrouillage. Vérifier la mise en place des goupilles.
- Lorsque la structure atteint un point prévu pour un ancrage, procéder à la mise en place de celui-ci.

Si l'échafaudage présente des différences par rapport aux montages décrits dans cette notice, il faut :

- Qu'un plan de montage, d'utilisation et de démontage soit établi. Qu'un calcul de résistance et de stabilité soit réalisé par une personne compétente. Ces documents doivent être conservés sur le chantier où est installé l'échafaudage.
- Ou consulter **Duarib**.

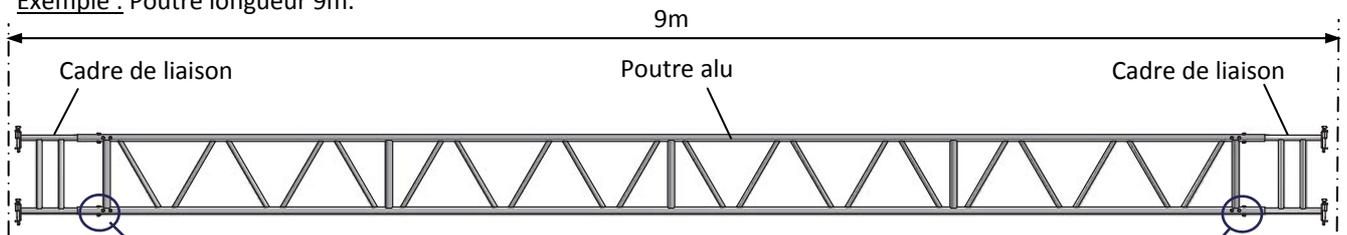
PRÉCAUTIONS :

- La zone de montage doit être balisée et le matériel doit être stocké convenablement sans entraver la circulation des tiers et permettre le bon déroulement du chantier.
- Vérifier que l'on ne peut pas s'approcher d'une ligne d'alimentation électrique sous tension (prendre en compte la longueur des matériels manutentionnés) à moins de trois mètres, pour une ligne dont la tension est inférieure à 50 000 volts, et à moins de cinq mètres, pour une ligne dont la tension est supérieure ou égale à 50 000 volts. Si ce n'est pas le cas, demander une coupure du réseau (avec attestation de mise hors tension fournie par l'exploitant).
- Ne pas encombrer les travées d'accès.
- Ne pas sauter sur les planchers.
- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes des planchers.
- Ne pas adapter d'échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour rehausser la hauteur de l'échafaudage.

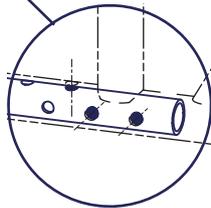
LES POUTRES ALUMINIUM

Montage d'un élément de poutre aluminium

Exemple : Poutre longueur 9m.

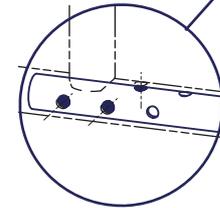


Emplacement des boulons pour 1 élément de poutre



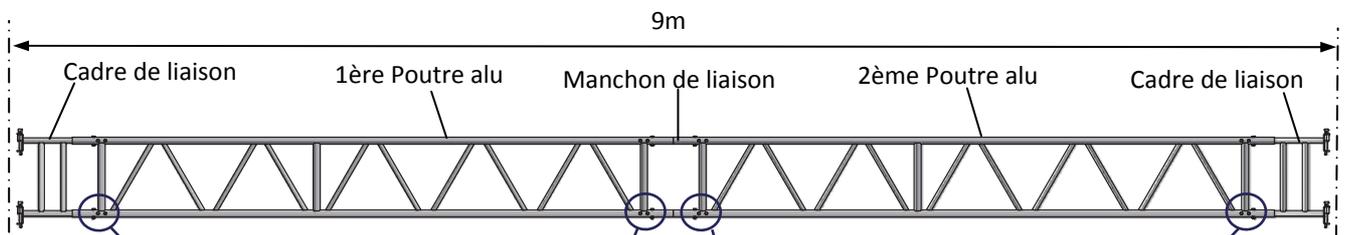
Code	Désignation	Quantité
50160	Cadre de liaison	2
50166	Poutre aluminium 8,1m	1
-	Vis HM10x60 8-8 Zn	12
-	Ecrou frein HM10 Zn	12

Emplacement des boulons pour 1 élément de poutre

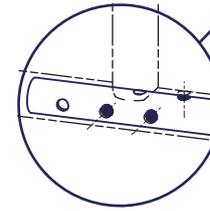
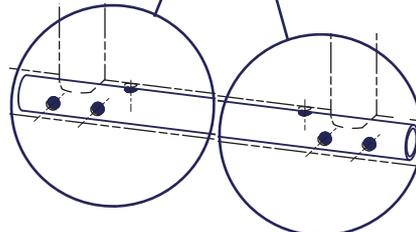
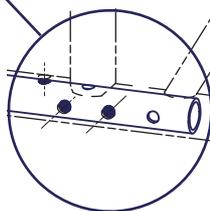


Montage de deux éléments de poutre aluminium

Exemple : Poutre longueur 9m.



Emplacement des boulons pour 2 éléments de poutre



Emplacement des boulons pour 2 éléments de poutre

Code	Désignation	Quantité
50160	Cadre de liaison	2
50163	Poutre aluminium 4,1m	2
-	Manchon de liaison	2
-	Vis HM10x60 8-8 Zn	24
-	Ecrou frein HM10 Zn	24

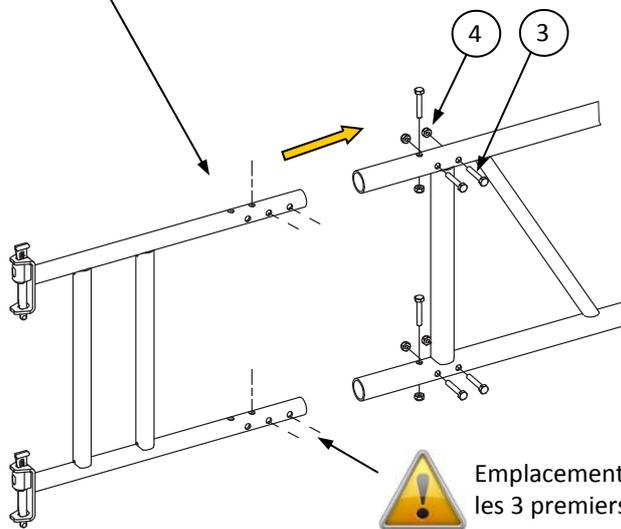
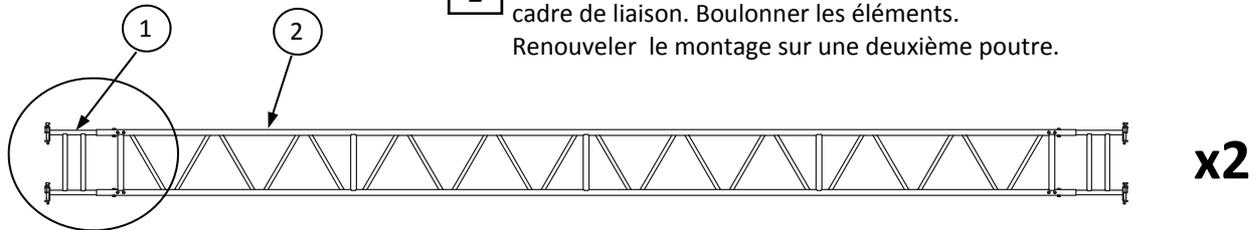
Code	Désignation
50188	Ensemble de 4 manchons
50189	Boîte de vis HM 10x60 classe 8-8 Zn + écrou frein HM10 Zn

SÉQUENCES DE MONTAGE

Montage des travées d'accès et du franchissement

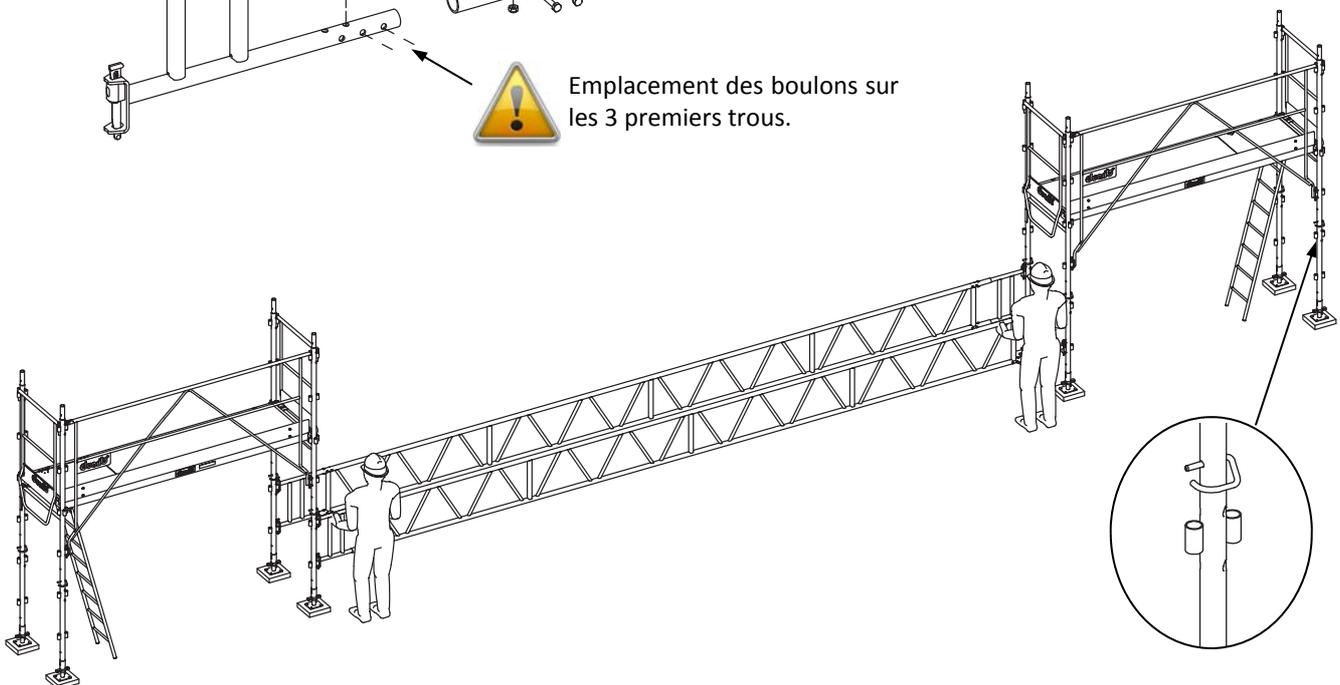
Dans cet exemple les séquences de montage sont décrites pour un franchissement de 9m et des travées d'accès version EXMDS2

- 1** Emboîter à chaque extrémité de la poutre de 8,10m un cadre de liaison. Boulonner les éléments. Renouveler le montage sur une deuxième poutre.

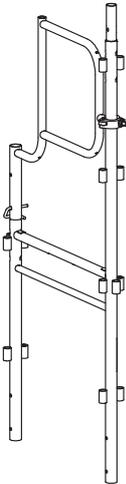


Emplacement des boulons sur les 3 premiers trous.

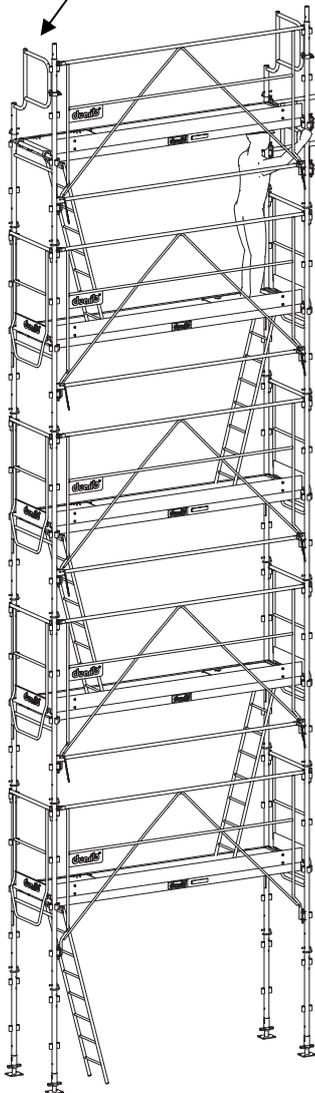
Code	Rep.	Désignation	Poids (Kg)	Quantité
50160	1	Cadre de liaison	9,2	2
50166	2	Poutre aluminium 8,1m	35	1
-	3	Vis HM10x60 8-8 Zn	-	12
-	4	Ecrou frein HM10 Zn	-	12



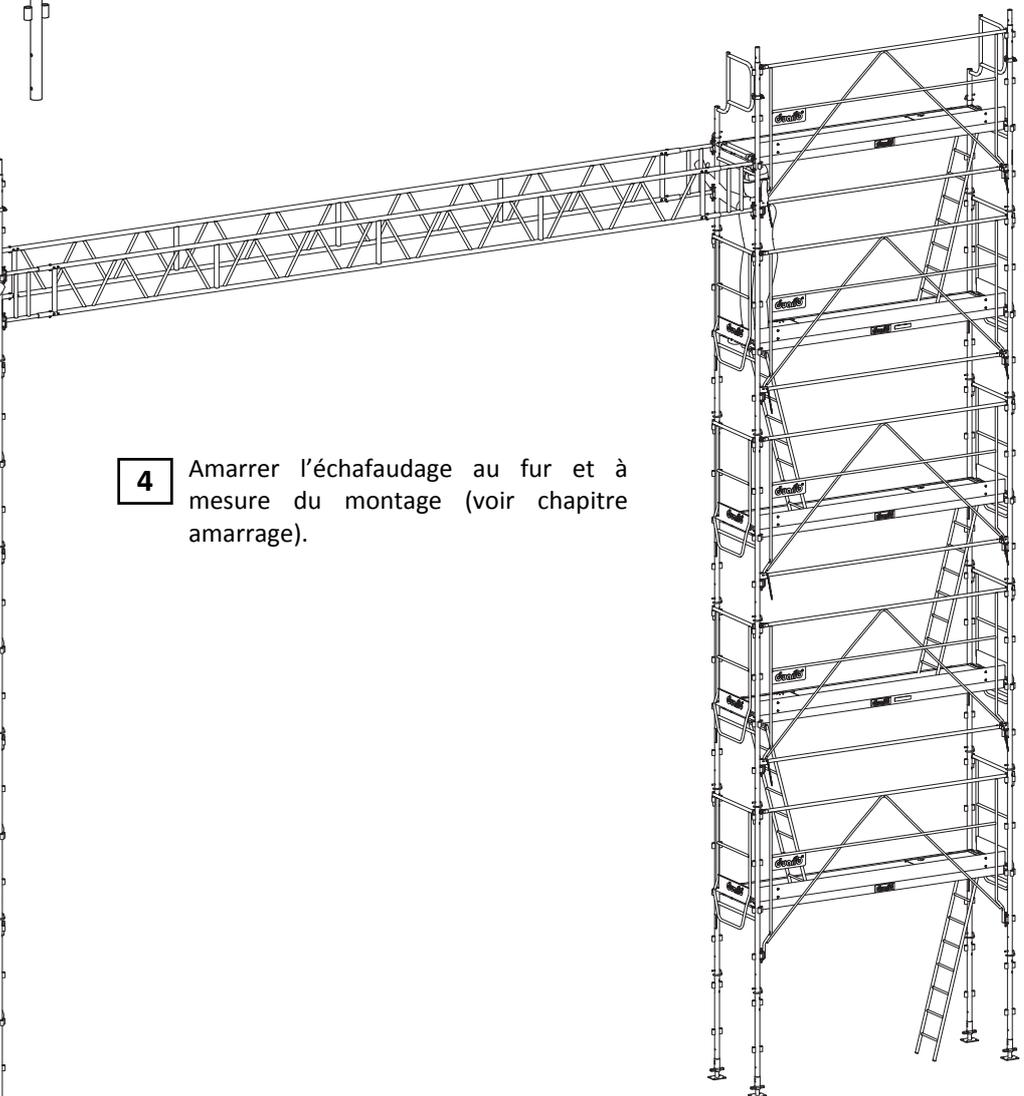
- 2** Pour le montage des 2 travées d'accès se référer à la notice F3000 (D040359). Goupiller tous les éléments au fur et à mesure du montage. L'écartement des travées se fera par exemple, par le montage d'une poutre de liaison.



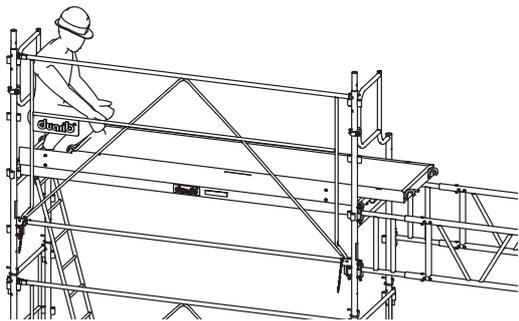
- 3** Monter les 2 travées d'accès jusqu'à la hauteur du franchissement souhaitée (se reporter aux séquences de montage de la notice F3000).
 Amarrer l'échafaudage au fur et à mesure du montage.
 Préparer un demi-cadre « H » F3000 (50031) équipé d'un garde-corps d'extrémité pour bas de pente de toit (50228), goupiller le garde-corps et serrer le collier.
 Installer celui-ci au dernier niveau sur chaque file de poteaux.



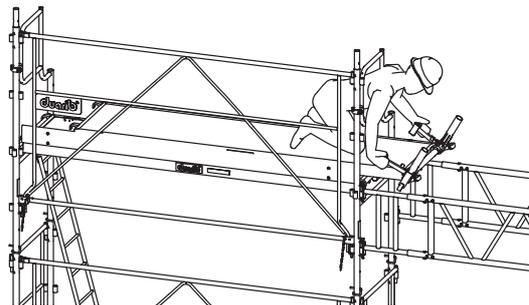
- 4** Amarrer l'échafaudage au fur et à mesure du montage (voir chapitre amarrage).



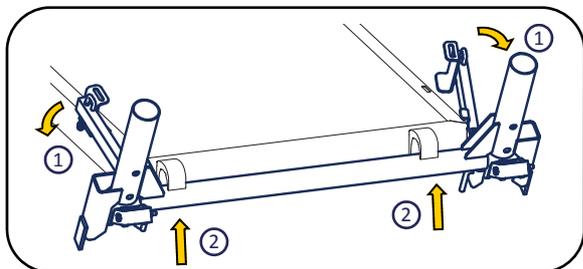
- 5** Positionner un plancher (50117) en le laissant dépasser pour le montage du chariot.



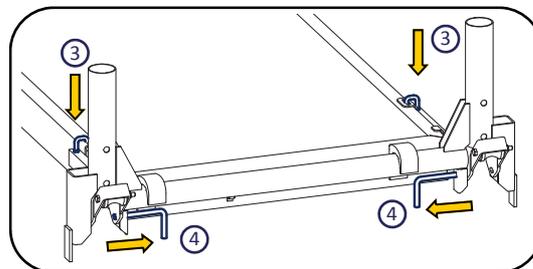
- 6** Monter le chariot (50235) sur l'extrémité du plancher.



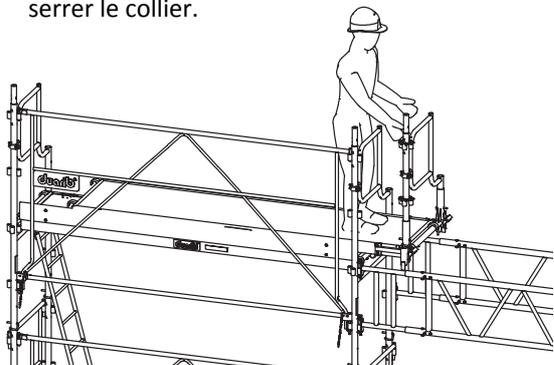
- 6a** Manipuler le chariot par ses bras de fixation (1). Positionner la traverse en appui sur les crochets, l'anti-soulèvement du plancher s'escamote automatiquement (2).



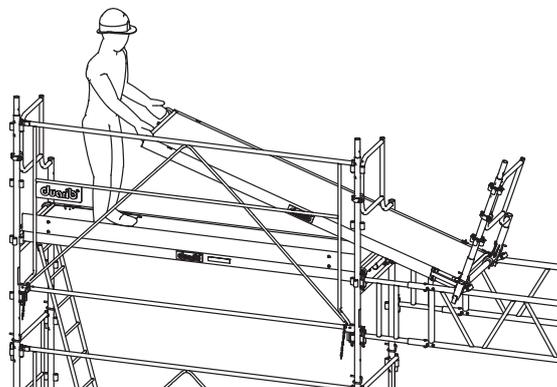
- 6b** Verrouiller les bras sur le plancher (3). Déverrouiller les anti-soulèvements de chaque côté du chariot (4).



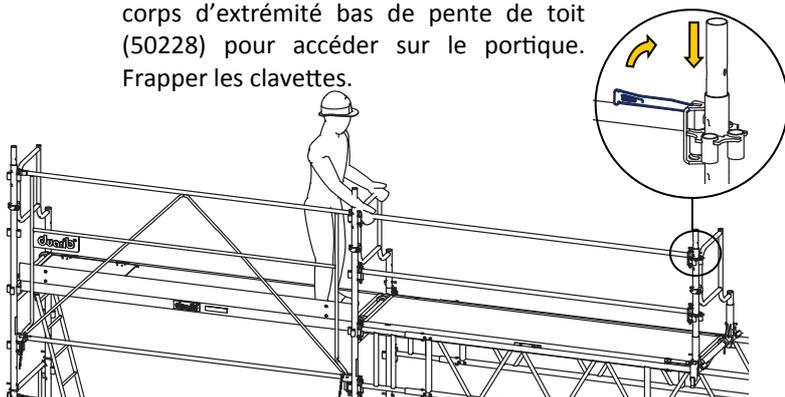
- 7** Équiper le chariot d'un montant de 1m (50035), et d'un garde-corps d'extrémité pour bas de pente de toit (50228), goupiller le garde-corps et serrer le collier.



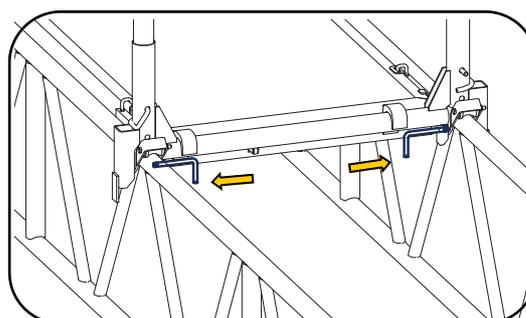
- 8** Rouler cet ensemble et accrocher le plancher sur la traverse du cadre. Vérifier le verrouillage du plancher.



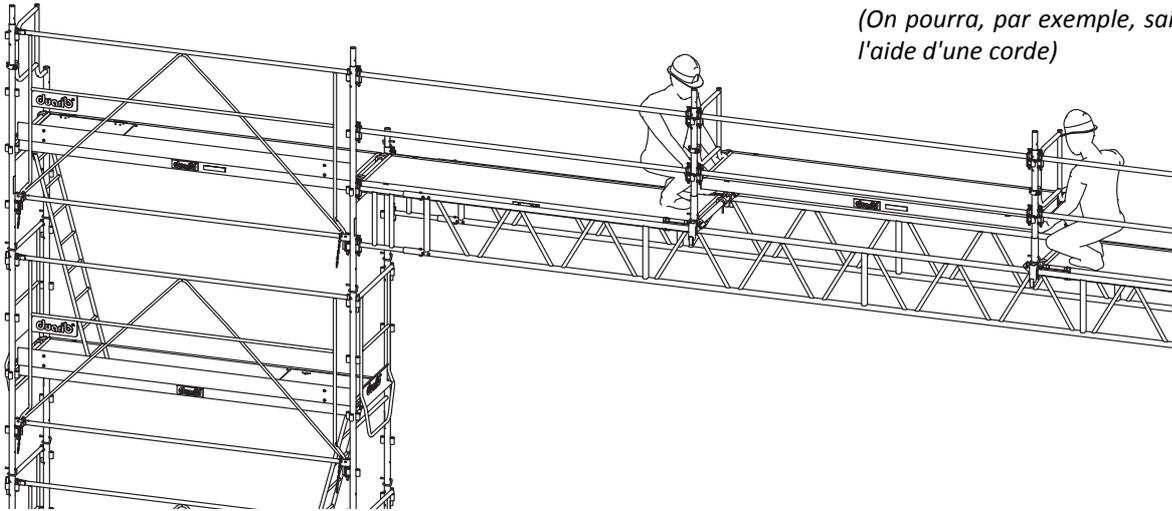
- 9** Depuis le plancher sécurisé, installer les longerons / lisses de 3m (50053). Retirer le garde-corps d'extrémité bas de pente de toit (50228) pour accéder sur le portique. Frapper les clavettes.



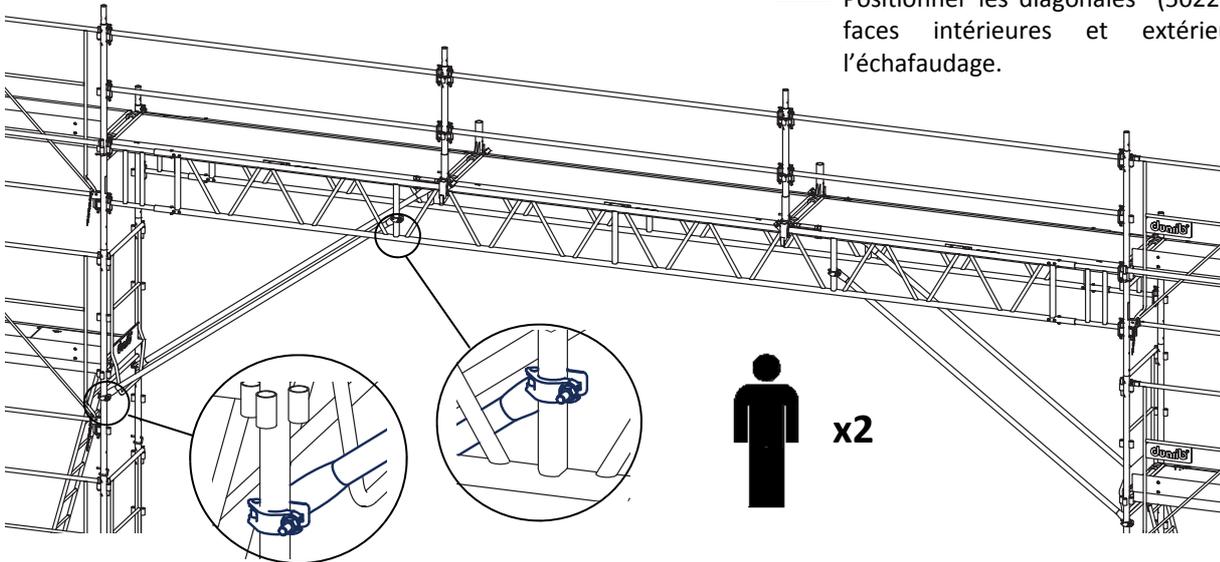
- 10** Verrouiller les anti-soulèvements du chariot.



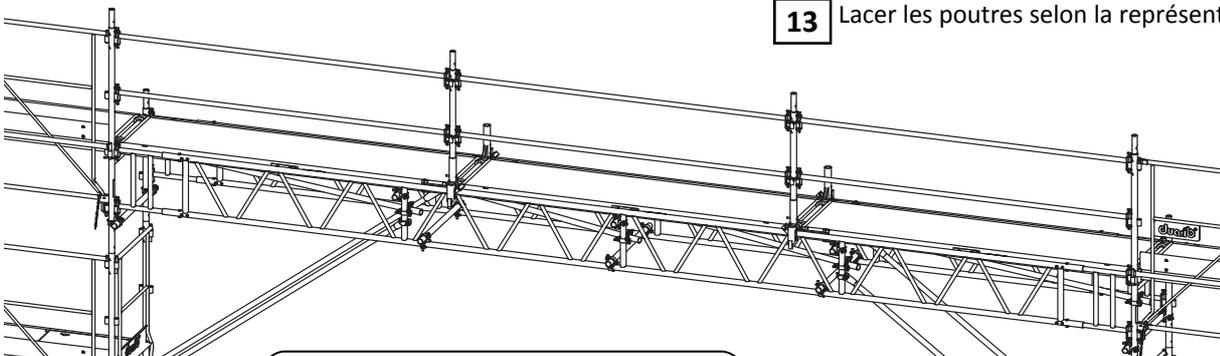
- 11** Installer les longerons / lisses de 3m (50053).
Installer le plancher (50117) et le verrouiller.
(On pourra, par exemple, saisir le plancher à l'aide d'une corde)



- 12** Retirer les garde-corps bas de pente de toit.
Positionner les diagonales (50227) sur les faces intérieures et extérieures de l'échafaudage.

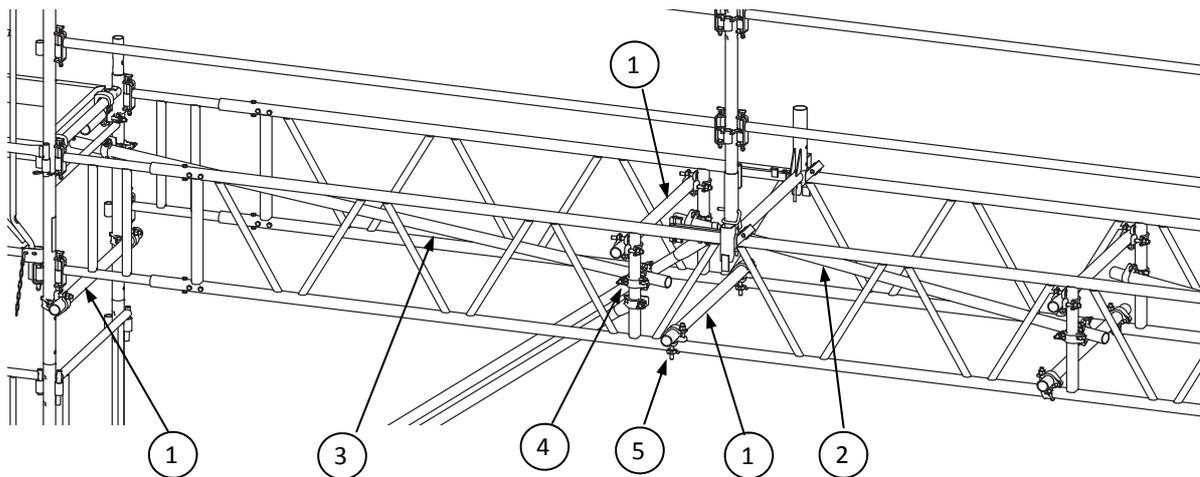


- 13** Lacer les poutres selon la représentation.



Lacer la poutre pour un
chargement de 200daN/m²
maximum.

Pour une meilleure compréhension les planchers ne sont pas représentés sur les poutres.



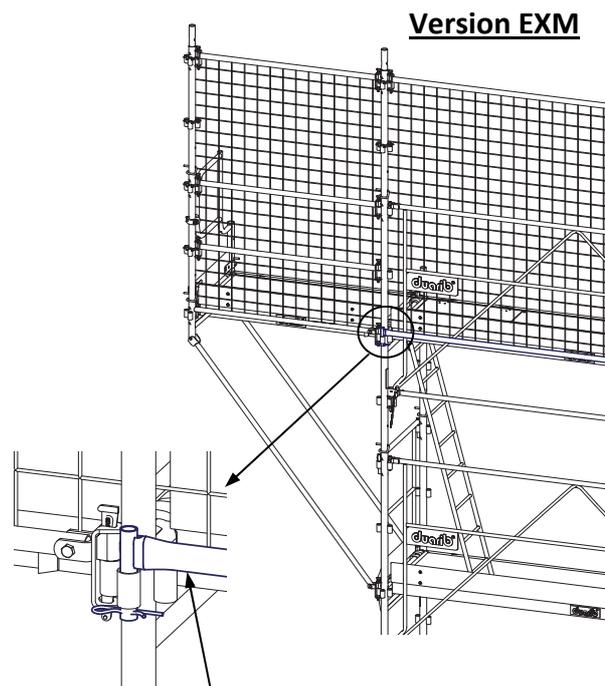
Pour la configuration d'une portée de 9m entretoiser tous les 3m maxi les membrures supérieures et inférieures avec les tubes entretoises ① (50177). Diagonaliser avec les tubes diagonales ② (50179) et ③ (50215).

Voir le chapitre « les laçages » de la notice F3000 réf: D040359

Code	Rep.	Désignation	Poids (Kg)	Quantité
50177	1	Tube entretoise Ø48,3x3.2 lg:1m	3,9	8
50179	2	Tube diagonale Ø48,3x3.2 lg:2,3m	9	2
50215	3	Tube diagonale Ø48,3x3.2 lg:3m	11,7	2
50888	4	Collier orientable	1,4	8
50890	5	Collier orthogonal	1,2	16

13

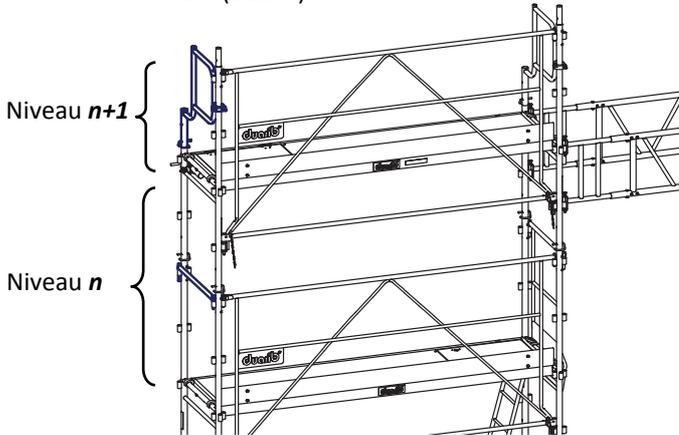
Monter sur chaque file extérieure, un montant de 1m (50035), puis le goupiller.
Relier chaque montant avec un longeron / lisse Multi 4X (positionné à 2m du plancher).
Monter le longeron pour la fixation du filet (50230) sur chaque travée d'accès au niveau du plancher.
Positionner et sangler le filet sur la longueur de l'échafaudage (le filet doit être installé à l'intérieur de l'échafaudage).



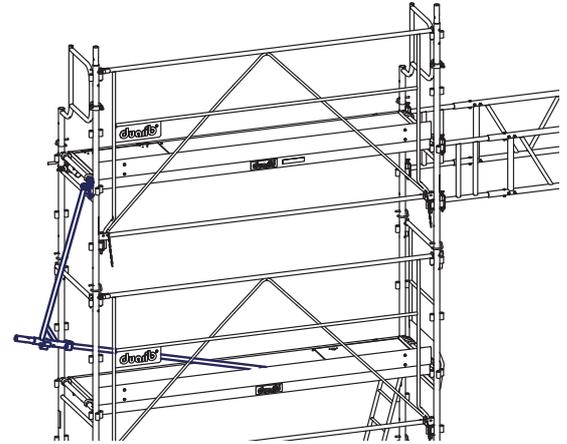
Longeron de 3m avec goupille bêta pour fixation filet (50230)

Montage de la console longitudinale 1,50m

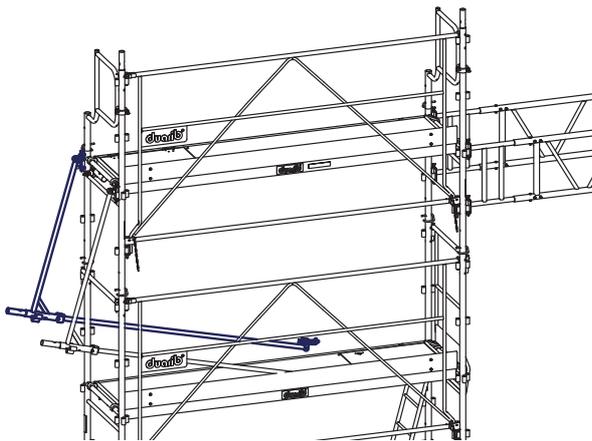
1 Le dernier niveau est installé avec un demi-cadre "H" (50031) équipé d'un garde-corps d'extrémité bas de pente (50228), Le verrouiller avec une goupille (21000), serrer le collier. Equiper le niveau n d'une lisse d'extrémité à 1m (21170).



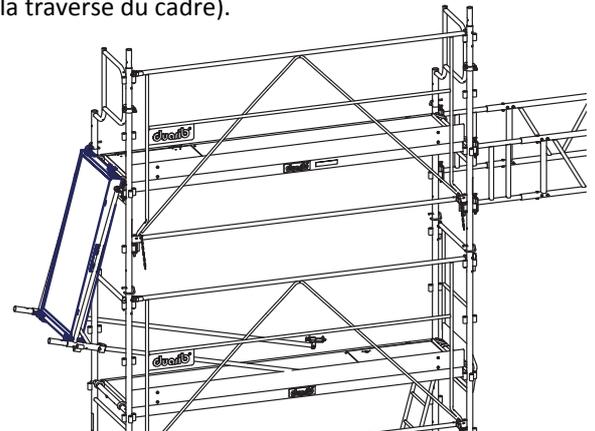
2 Depuis le niveau n , claveter l'étrier supérieur de la console longitudinale sur le montant au niveau du plancher supérieur. Laisser pendre la jambe de force à l'intérieur de l'échafaudage.



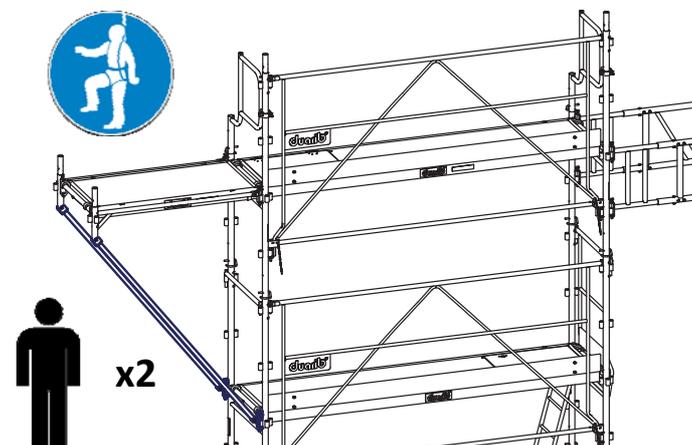
3 Répéter l'opération pour la 2^{ème} console, en laissant pendre la jambe de force à l'extérieur de l'échafaudage.



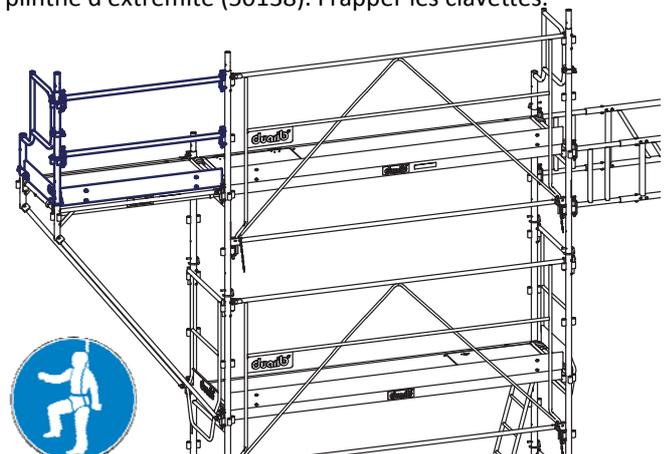
4 Depuis le niveau n , monter un longeron (50045) pour relier les 2 consoles, et frapper les clavettes. Accrocher un plancher alu-wood longueur 1,5m (50114) sur le longeron qui relie les 2 consoles (à l'autre extrémité le plancher est en appui sur la traverse du cadre).



5 Depuis le niveau n , s'équiper d'un harnais et d'une longe de sécurité. Pivoter les consoles à 2 personnes. Claveter l'étrier inférieur sur le montant. Frapper les clavettes.



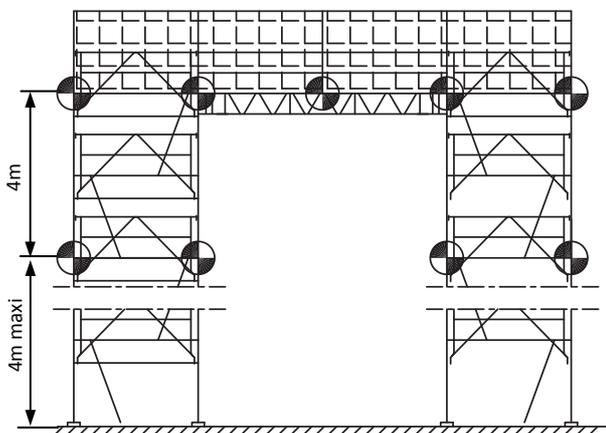
6 Depuis le niveau $n+1$, s'équiper d'un harnais et d'une longe de sécurité, installer le garde-corps d'extrémité bas de pente (50228), le goupiller (21000), installer les longérons / lisses (50048), installer la plinthe latérale (50130) et la plinthe d'extrémité (50138). Frapper les clavettes.



LES AMARRAGES

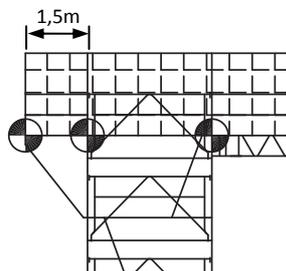
Hauteurs planchers pairs

1er amarrage à 4m maxi, puis tous les 4m pour chaque file de montants de l'échafaudage.

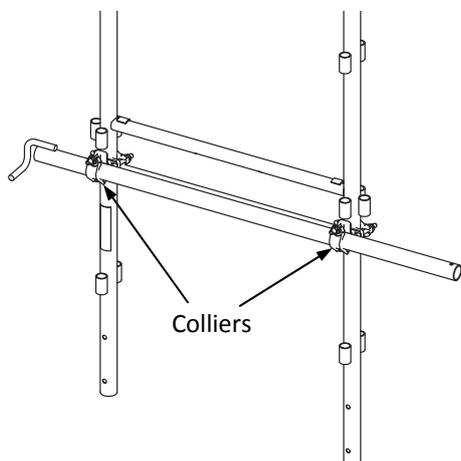


Symbolise l'implantation d'un amarrage

Amarrer le montant de la console longitudinale 1,50m

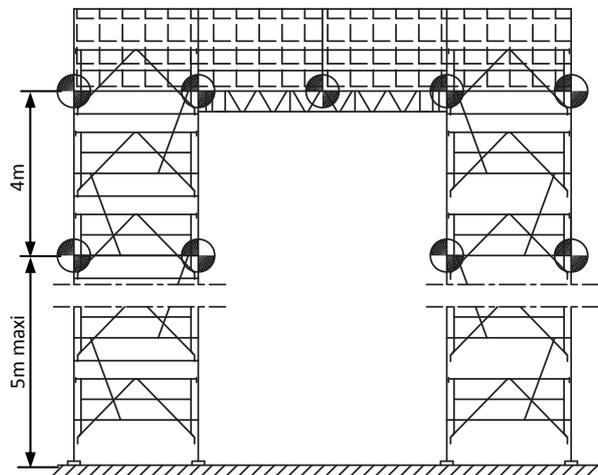


Exemple: Amarrage barre à crochet (20871)



Hauteurs planchers impairs

1er amarrage à 5m maxi, puis tous les 4m pour chaque file de montants de l'échafaudage.



Au dernier niveau de plancher, chaque file de montants doit être amarrée.
Les amarrages des niveaux de planchers intermédiaires sont alignés pour un échafaudage couvreur inférieur à 10m.

- ◆ Fixer les amarrages au fur et à mesure du montage.
- ◆ Vérifier que l'effort maximum de glissement de l'amarrage soit supérieur à l'effort d'ancrage.
- ◆ Serrer les colliers selon le couple de serrage suivant:
 - 50 N.m pour un tube $\varnothing 48,3$ mm
 - 25 N.m pour un tube $\varnothing 50$ mm
- ◆ Vérifier la résistance du matériau d'accueil.
- ◆ En cas de doute, nous consulter.

L'échafaudage doit être amarré à la façade au moyen d'ancrages, de préférence près des intersections des montants avec les traverses. La conception des amarrages doit permettre à ceux-ci de résister aux forces horizontales parallèles et perpendiculaires à la façade.

Chaque amarrage doit être fixé sur le montant intérieur et extérieur du cadre avec des colliers articulés (50888) .

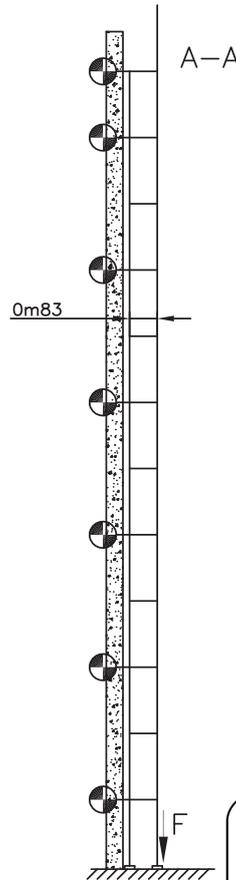
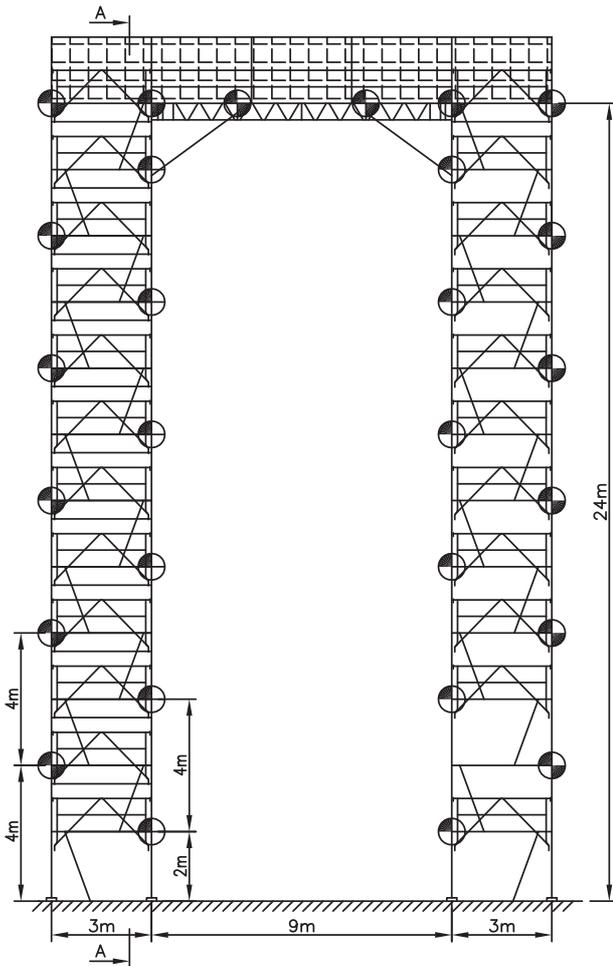
Résistance des ancrages:

Dernier niveau: 900 daN

Niveaux intermédiaires: 300 daN

1 daN = 1 Kg environ

CONFIGURATION COUVREUR HAUTEUR 24M



**STRUCTURE LARGEUR 0,83M AVEC
POUTRE DE 9M, LONGUEUR 15M :**

Limites d'utilisation	
Hauteur plancher maximum	24m
Charge maximum (1 seul niveau)	200daN/m ²
Largeur	0,83m
Réaction au sol F (daN)	1020

DONNÉES DE CALCUL :

Échafaudage non-recouvert,
Bâtiment fermé
Dernier niveau chargé à 100%
Vent zone 3
Site normal

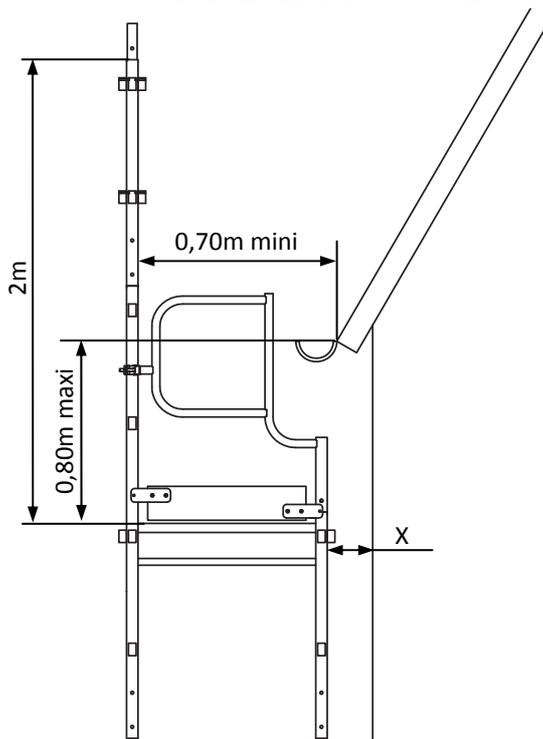


Les amarrages des niveaux de planchers intermédiaires sont en quinconces pour un échafaudage supérieur à 10m .



Symbolise l'implantation d'un amarrage

POSITION DE LA PROTECTION BAS DE PENTE DE TOIT



Le schéma donne la position de la protection latérale et du dernier niveau de plancher par rapport à la rive d'égout du toit.



Si la distance « X » est supérieure à 20 cm de la façade, il faut prévoir une protection coté intérieur (lisse, sous-lisse, plinthe et lisse de protection pour travée d'accès).

MAINTENANCE

Comme tout matériel, l'échafaudage nécessite une maintenance continue. Des vérifications périodiques de l'échafaudage sont nécessaires pour s'assurer de sa conformité et de sa stabilité.

Les examens susceptibles de faire partie des vérifications sont recensés dans l'Arrêté du 21 décembre 2004 :

L'EXAMEN D'ADÉQUATION :

On entend par "Examen d'adéquation d'un échafaudage", l'examen qui consiste à vérifier que l'échafaudage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer, ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés, et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant.

L'EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION :

On entend par "Examen de montage et d'installation d'un échafaudage", l'examen qui consiste à s'assurer que l'échafaudage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice du fabricant ou, lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice, en tenant compte de la note de calcul, et conformément au plan de montage établi par une personne compétente.

L'EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION :

On entend par "Examen de l'état de conservation de l'échafaudage" l'examen qui a pour objet de vérifier le bon état de conservation des éléments constitutifs de cet échafaudage pendant toute la durée de son installation.

Des vérifications complémentaires sont nécessaires après toute défaillance de l'installation, tout effort anormal, ou lorsque l'échafaudage a subi des démontages ou des modifications.

Les 4 types de vérifications sont (articles 4, 5, 6 de l'Arrêté du 21 décembre 2004) :

- Vérification avant mise en service
- Vérification avant remise en service
- Vérification journalière
- Vérification trimestrielle

Ces vérifications peuvent être effectuées par l'utilisateur, confiées à un organisme de contrôle, ou à l'entreprise ayant effectué la mise en place de l'échafaudage.

Les résultats et dates de ces vérifications, ainsi que les noms et qualités des personnes qui les ont effectuées, doivent être consignés sur le registre comme défini dans les articles L. 4711-105 du Code du travail.

POINTS PRINCIPAUX À CONTRÔLER AU COURS DES VÉRIFICATIONS :

- Présence et bonne installation des dispositifs de protection collective et des moyens d'accès.
- Absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité.
- Présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments.
- Bonne tenue des éléments d'amarrage et d'ancrage.
- Présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation.
- Maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher.
- Visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles.
- Absence de charges dépassant ces limites admissibles.
- Absence d'encombrement des planchers

DÉMONTAGE

- Vérifier la quantité et la qualité des amarrages avant de commencer le démontage.
- Les phases de démontage s'effectuent en sécurité et en ordre inverse de celles du montage.
- Vérifier l'état du matériel avant stockage, et mettre au rebut tout élément défectueux ou détérioré.

GARANTIE

Nous garantissons nos matériels (sauf clauses spéciales acceptées entre le client et nous-mêmes ou figurant dans les conditions de vente de nos catalogues) pendant un an à dater de la mise à disposition, contre tous vices de fabrication et matières, à l'exclusion :

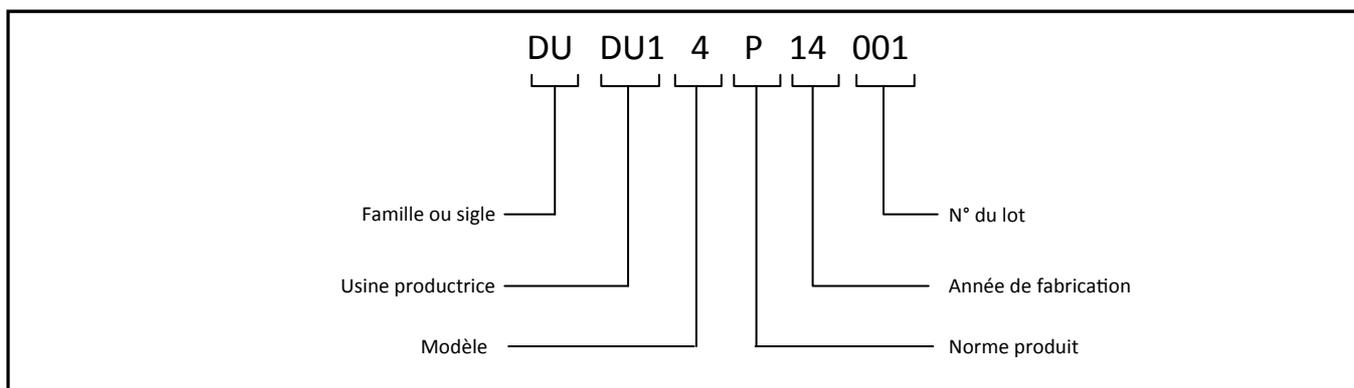
- de la main d'œuvre et des frais de déplacements,
- des pièces d'usures,
- de l'usure provoquée par manque d'entretien, chocs, maladresse et inexpérience,
- de l'utilisation du matériel dans les conditions qui ne seraient pas conformes à celles définies par CDH Group-Duarib.

De convention expresse, notre garantie est limitée à l'échange pur et simple des pièces ou matériels retournés franco en nos magasins, dans un délai de 15 jours, et reconnus défectueux par nos services techniques. Toute autre indemnité, pour quelque cause que ce soit, et notamment pour pertes, dégâts et préjudices de toute nature que l'utilisation de notre matériel pourrait entraîner, est formellement exclue de la garantie.

La modification, la réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir effet de prolonger le délai de garantie. Notre responsabilité cesse lorsque nos matériels auront été modifiés en dehors de nos ateliers sauf accord préalable écrit de notre part. La garantie n'est applicable que si le client a satisfait aux obligations générales du présent contrat et en particulier aux conditions de paiement convenues et mentionnées sur la facture.

MARQUAGE DES COMPOSANTS POUR ÉCHAFAUDAGE COUVREUR

La norme produit NF EN 12810/811 impose le marquage des différents composants.



CDH Group - DUARIB

Route de la Limouzinière - BP 41
F - 44310 Saint-Philbert de Grand-Lieu

Téléphone : +33 (0)2 40 78 97 22

Télécopie : +33 (0)2 40 78 78 71

Télécopie service commercial : +33 (0)2 40 78 80 45

welcome@duarib.fr

AGENCE DE PARIS

3 Rue Nicolas Robert - ZI des Mardelles
F - 93600 Aulnay sous Bois

Téléphone : +33 (0)1 48 69 40 00

Télécopie : +33 (0)1 48 69 64 44

duaribparis@duarib.fr